

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	93 (2021)
Heft:	3
Artikel:	Programme spécial 2021-2023 : c'est le moment de rénover!
Autor:	Schusselé, Charlotte
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-966001

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROGRAMME SPÉCIAL 2021-2023: C'EST LE MOMENT DE RÉNOVER!

Un prêt exceptionnel destiné aux MOUP est désormais disponible, mais sur une période limitée. Afin de ne pas manquer cette opportunité, nous avons rassemblé pour vous les informations essentielles.

CHARLOTTE SCHUSSELÉ

Dans le cadre du Programme spécial 2021-2023, la Confédération octroie des prêts sans intérêts à partir du fonds de roulement pendant les 10 premières années afin d'inciter les maîtres d'ouvrage d'utilité publique (MOUP) à rénover leurs immeubles d'habitation de manière durable. Avec le lancement du programme spécial, les coopératives ont désormais l'opportunité d'assainir énergétiquement leur parc immobilier à faible coût, sans provoquer une hausse massive des loyers. De plus, en tant que «promoteurs» à but non lucratif, ils soutiennent durablement l'économie de leur région en faisant appel à des entreprises locales.

L'octroi de ces prêts sans intérêts pendant dix ans est soumis aux exigences suivantes:

- L'enveloppe du bâtiment doit être entièrement rénovée, changement du système de chauffage optionnel, mais pas d'énergies fossiles
- Répondre au niveau B du CECBR, ou au modèle de rénovation Minergie
- Le financement est limité au montant créant des plus-values d'investissements (plus-values liées aux l'économie d'énergies), ou alors maximum Fr. 50 000.– par appartement
- Durée du prêt: vingt-cinq ans, sans intérêt pendant dix ans

Les demandes de prêts dans le cadre du programme spécial peuvent être déposées jusqu'à la mi-octobre 2023 au plus tard. Informations et formulaire de demande de prêt du Programme spécial 2021-2023:

OFL: https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/wohnraumförderung/wfg/sonderprogramm_2021-2023.html

Association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique: armoup.ch

Le Programme Bâtiments

Il existe de nombreuses subventions liées à la rénovation, dont l'incontournable Programme Bâtiments. Par ailleurs, vous trouverez les autres subventions disponibles, ainsi que des renseignements pratiques dans les Liens utiles en fin d'article.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Programme Bâtiments est géré entièrement par les cantons, qui ont défini un modèle commun d'attribution des subventions, tout en l'adaptant chacun à leur politique énergétique. Dès lors, chaque canton possède son propre mode d'attribution. Les MOUP peuvent solliciter des aides financières pour différents axes de rénovation:

- subventions pour les bâtiments ayant reçu leur permis de construire avant l'an 2000, en vue d'améliorer leur isolation: façades, toit, murs et sol contre terre;
- remplacement du système de chauffage, par exemple, le remplacement d'un chauffage au gaz par une PAC air-eau;
- l'installation de capteurs solaires peut également être subventionnée.

Informations: Programmes de subvention par canton: leprogrammebatiments.ch

Ce qu'il faut savoir:

Au début du projet, renseignez-vous auprès du Service de l'énergie de votre canton car les mesures et subventions varient d'un canton à l'autre. Etablir un Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) et un CECB Plus, voir l'article «Rénovation et assainissement énergétique: les bonnes pratiques». Excellent instrument de planification, ce document clarifie l'état réel de votre bâtiment et fournit différentes variantes de rénovation en fonction du budget et des attentes. Lorsque le concept d'assainissement est défini, la demande de subvention peut être soumise; attention de la déposer avant le début des travaux. Les subventions sont touchées à la fin de l'assainissement. ■

LIENS UTILES:

- Contacts des services énergétiques cantonaux et fédéraux: [énergie-environnement.ch](http://energie-environnement.ch)
Plateforme d'information des services de l'énergie romands qui propose, en outre, des conseils utiles pour la rénovation des bâtiments et l'assainissement énergétique.
- Tous les programmes de subventions par localité: francs-énergie.ch
Ce site permet en un clin d'œil de trouver les programmes de subvention liés au code postal de l'immeuble à rénover.
- Informations pratiques et exemples concrets pour bien démarrer votre rénovation: renover-fute.ch
Ce site propose des conseils pratiques pour réduire la consommation énergétique de votre bâtiment et augmenter votre confort, assainir ou rénover.
- Encouragements et subventions: suisseenergie.ch
En plus des soutiens mesures étatiques, par exemple le modèle d'encouragement harmonisé des cantons.
- L'expert CECB que vous pouvez trouver dans cette liste: cecb.ch/experts/trouver-des-experts/
Site officiel du certificat cantonal des bâtiments, vous y trouverez une description des différents produits CECB, ainsi que la liste des experts de votre région.

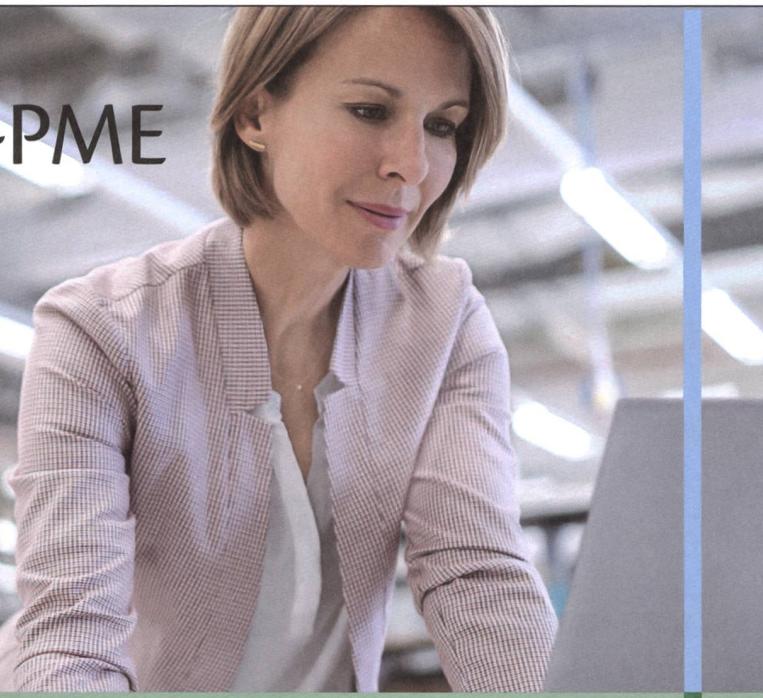
Solutions e-PME

Cliquez, c'est réglé!

Payer

Gérer

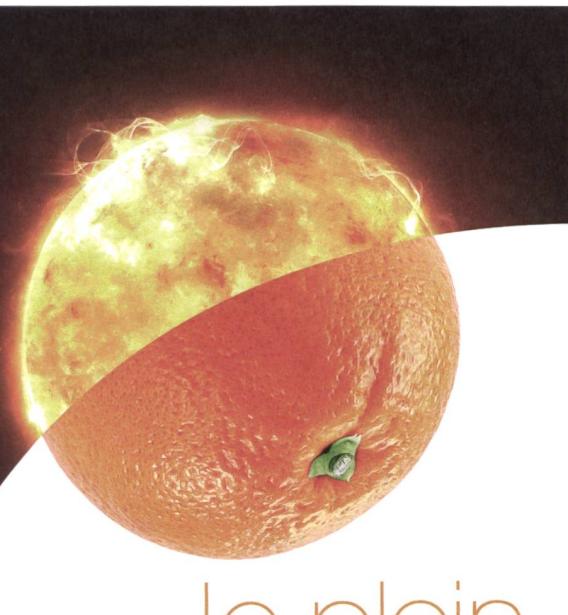
Financer



www.bcv.ch/e-pme

 BCV

Ça crée des liens



le plein
d'énergie



ruey-termoplan

mazout | essence | diesel **0800 844 244**

ruey-termoplan.ch

 SA
Assainissement de conduites







STOP AUX ATTAQUES DE ROUILLE ET CORROSION
pour une eau propre et fluide!

> Nettoyage mécanique par sablage.
> Revêtement intérieur par résine (colmate même les perforations cuivre).
> Protection anti-corrosion garantie, **sans entretien ultérieur**.
> Idéal pour conduites d'eau sanitaire, de chauffage (également au sol), piscines, etc.
> Équipe de professionnels, compétente, **expérimentée** et dynamique à votre service.

1227 CAROUGE 1470 ESTAVAYER-LE-LAC 1895 VIONNAZ
Rue J-Girard 24 ch. des Tenevières 19 Av. du Léman 8
T 022 368 30 04 T 026 664 00 04 T 027 281 30 04
F 022 368 30 07 F 026 664 00 07 F 027 281 30 07

info@solutubes.ch • www.solutubes.ch

034

Le nouveau standard Suisse



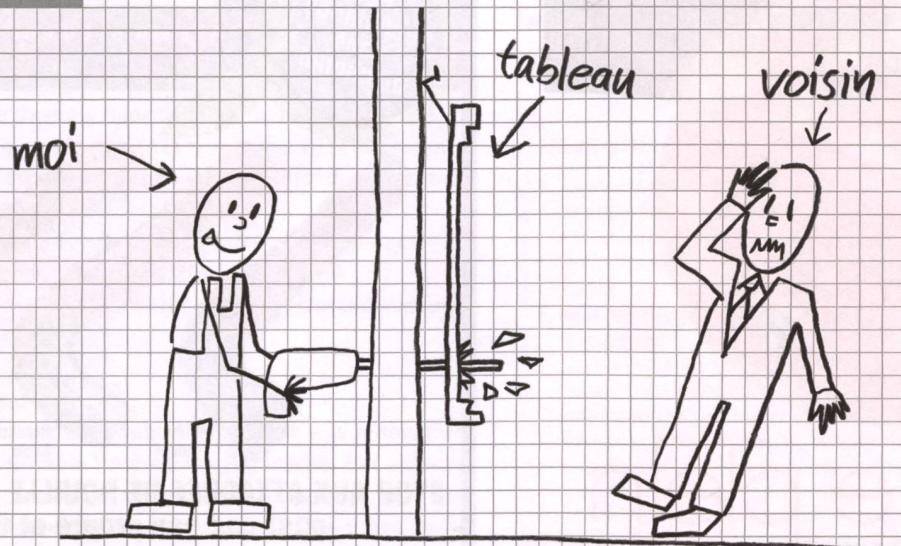
Saint-Gobain ISOVER SA

Route de Payerne 1, CH-1522 Lucens, Tél. +41 (0)21 906 01 11
www.isover.ch, admin@isover.ch

Helpdesk, Tel. 0848 890 601, helpdesk@isover.ch
Customer Service, Tél. +41 (0)21 906 05 70, sales@isover.ch



Croquis du sinistre



Quoi qu'il arrive – nous vous aidons
rapidement et simplement. **mobilier.ch**

Agence générale Lausanne-Nord vaudois
Philippe Paillard
Chemin de Mongeon 2
1023 Crissier
T 021 321 21 21
lausanne-nv@mobilier.ch

Agence générale Genève
Denis Hostettler
Route du Grand-Lancy 6a
1227 Les Acacias
T 022 819 05 55
geneve@mobilier.ch

la Mobilière